

Où est la valeur ajoutée des TIC?

Jacques Viens et Catherine Bertrand

Numéro 144, hiver 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/47568ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Viens, J. & Bertrand, C. (2007). Où est la valeur ajoutée des TIC? *Québec français*, (144), 109–110.

Où est la valeur ajoutée des TIC ?



par Jacques Viens et Catherine Bertrand*



Du primaire à l'université, l'intégration pédagogique des TIC, technologies de l'information et de la communication, quoique prescrite par les nouveaux programmes du Ministère, n'est pas encore ancrée dans nos pratiques quotidiennes. Les résultats de la recherche sur l'implantation d'innovations pédagogiques suggèrent que, pour assurer une meilleure intégration, l'ensemble des acteurs concernés y trouve suffisamment de retombées personnelles pour décider d'y investir les efforts requis. Dans cette perspective, nous proposons sept indicateurs (ci-contre) qui permettent de questionner la valeur ajoutée des activités pédagogiques intégrant les TIC.

L'exemple du cybercarnet

Le cybercarnet, ou blog, consiste à tenir un journal de bord publié dans Internet. Prenons cette activité comme exemple pour questionner la valeur pédagogique ajoutée selon les sept indicateurs exposés.



- **Accès (temps - espace)** : En quoi le recours aux TIC améliore-t-il, pour l'élève, l'accès aux activités et aux ressources ?
- **Individualisation** : En quoi l'activité réalisée permet-elle une flexibilité ou une forme d'adaptation à l'apprenant : niveau, rythme, contenu, etc. ?
- **Rétroaction enrichie (accès, individualisation, qualité)** : Le recours aux TIC permet-il à l'apprenant d'enrichir la rétroaction, en termes de fréquence, de profondeur, de régularité, de facilité, de personnes-ressources (experts du domaine), de lien avec les parents ?
- **Autonomie et investissement de l'apprenant** : L'activité réalisée permet-elle une plus grande responsabilisation de l'élève (choix du contenu, des objectifs, des stratégies, etc.) et un plus grand investissement de l'apprenant ? Ici, l'autonomie de l'apprenant est vue comme le fait de pouvoir faire des choix, de prendre en charge son apprentissage, ses stratégies de travail. Une approche comme la pédagogie par projet peut laisser à l'apprenant l'opportunité de choisir l'objet, le processus ou encore le produit de l'activité d'apprentissage.
- **Coopération, collaboration, co-élaboration** : Les TIC sont reconnues pour soutenir la collaboration entre les élèves (courriel, forums de discussion, etc.). Cette dimension peut être perçue de façon progressive en trois degrés. Une coopération, qui implique un partage des tâches avec travail isolé puis mise en commun finale, représente un seuil minimal d'échange. Une collaboration plus étroite est possible quand les élèves interagissent tout au long du parcours (niveau d'interrelation et d'interdépendance plus élevé). Ils discutent alors et définissent les objets, les processus et les produits du travail. Finalement, la co-élaboration s'installe quand les échanges entre les élèves portent non seulement sur le produit du travail (rapport de recherche par exemple) mais sur les connaissances et la compréhension profonde qu'ils ont des objets d'étude.
- **Apprentissage contextualisé, ancré dans la réalité** : L'activité réalisée est-elle située dans un contexte significatif, en lien avec les milieux dans lesquels la compétence visée sera requise ? L'activité médiatisée permet-elle de se rapprocher du contexte réel, simule-t-elle un contexte réel, permet-elle un contrôle ou une exploration de l'impact qu'auront certains facteurs sur le phénomène étudié comme les simulations ?
- **Apprentissages de haut niveau, réflexion critique, compétences transversales** : L'activité réalisée avec les TIC soutient-elle des apprentissages complexes, de haut niveau, comme la réflexion critique et autres aspects des compétences transversales ?

- 1 L'accès à l'activité comme telle et aux ressources qui s'y rattachent sont largement augmentés. L'apprenant, qui dispose d'un accès Internet à la maison, accède à son journal de bord en tout temps. Il peut s'y investir quand bon lui semble.
- 2 L'individualisation y est, elle aussi, soutenue, puisque l'apprenant peut alors publier à son rythme et, si l'enseignant le permet, développer les aspects qui lui sont importants.
- 3 La rétroaction que l'apprenant recevra pourra être beaucoup plus riche du fait qu'il lui sera également possible de contacter des experts du domaine pour compléter et approfondir sa recherche de connaissances. La qualité de la communication est au centre de cette dimension de la valeur ajoutée des TIC.
- 4 Dans un tel contexte, l'autonomie de l'apprenant est stimulée et soutenue, puisque ce dernier est appelé à gérer son travail ainsi que le format de présentation de son journal.
- 5 La collaboration entre les apprenants sera éventuellement soutenue par les commentaires échangés par les pairs. Il faut cependant noter ici que ce n'est pas magique et qu'il semble essentiel que l'enseignant organise l'activité de façon à alimenter et à soutenir les apprenants

dans ces échanges. On pourra même observer certaines formes de co-élaboration de connaissances si les apprenants sont invités à discuter et à argumenter en profondeur sur leur compréhension d'un objet d'étude.

- 6 En fait, l'accès à l'Internet permet d'ouvrir l'activité d'apprentissage à de nombreuses sources externes et de se rapprocher de différents milieux de pratique. L'activité prend une teinte de réalisme du fait qu'elle est diffusée et accessible sur le Web.
- 7 Les activités intellectuelles de haut niveau se trouvent au cœur même de l'utilisation pédagogique d'un cybercarnet. On demande à l'apprenant de verbaliser ses idées régulièrement et d'y revenir pour les approfondir et les remettre en question. L'ordinateur permet ici de garder une trace fidèle des idées exprimées et de leur évolution dans le temps.

Chacun peut questionner ses activités pédagogiques TIC en utilisant ces sept indicateurs et tenter de répondre à la question essentielle : « En quoi l'activité apportera-t-elle une valeur ajoutée à sa pratique d'enseignant et aux conditions d'apprentissage des apprenants ? »

Pour explorer les possibilités du cybercarnet : www.blogger.com/start

* Jacques Viens est professeur titulaire en psychopédagogie et andragogie à l'Université de Montréal et Catherine Bertrand est étudiante au doctorat en psychopédagogie et andragogie à la même université.

Comment Hélène Vachon a écrit certains de ses livres

Propos recueillis par Monique Noël-Gaudreault



Depuis son âge le plus tendre, Hélène Vachon lit. Tout le temps. Au point qu'elle en oublie les titres des livres qu'elle a lus ! De son enfance, elle retient cependant la comtesse de Ségur, Jules Vernes et la série des « Bob Morane ». À dix-huit ans, coup de foudre pour *Gatsby le magnifique* de F. S. Fitzgerald, lu pendant le cours d'anglais. Une œuvre magistrale, fulgurante. Une plongée au cœur de l'Amérique mythique.

Il y a quelques années, Hélène Vachon a découvert l'auteur canadien anglophone Robertson Davies, la trilogie Deptford (*L'objet du scandale*, *Le Manticore* et *Le monde des merveilles*).

En ce moment, elle se régale avec *La fête au bouc*, du Péruvien Vargas Llosa, après avoir apprécié *La caverne*, de l'écrivain portugais José Saramago.

Et encore et toujours, des romans policiers, dont elle fait grande consommation, parce qu'elle aime les bonnes histoires et la « tension » dans les livres.

Vendredi, samedi, dimanche

L'auteure travaille quatre jours par semaine au ministère de la Culture et des Communications à Québec. Elle écrit donc le reste du temps, le matin de préférence, jusqu'au début de l'après-midi. Signe particulier, elle écoute de la musique tout en rédigeant.

Sur son bureau, le moins de choses possible. Le dictionnaire sert pour les révisions, qu'elle effectue trois cents fois plutôt qu'une, après avoir laissé reposer le texte pendant au moins un mois. Ce délai lui permet de voir le texte sous un autre angle. Il lui faut surveiller les redondances et réfréner une tendance persistante à s'adresser directement au lecteur, tendance qui pourrait finir par ennuyer.

Pour elle, écrire signifie explorer le monde, le langage. Il lui faut apprivoiser des formes nouvelles, prendre des risques. Cela ne se fait pas sans effort.

La logique jusqu'à l'absurde

Le sixième arrêt est son premier livre pour enfants. Avant cette publication, elle avait terminé deux manuscrits pour adultes qui sont encore dans l'armoire et ont, à son avis, intérêt à y rester !

C'est autour du personnage de Somerset que ce mini-roman s'est construit. L'enfant vit dans un monde ordinaire qu'il interprète et complique au gré de son imagination, ce qui donne lieu à des situations loufoques ou incongrues. Il est entouré d'adultes bienveillants, comme son père et le chauffeur d'autobus, qui entrent dans son jeu lorsqu'il prétend que les passagers de l'autobus sont retenus prisonniers.

Hélène Vachon reconnaît avoir été « un peu comme ça » dans sa prime jeunesse et estime qu'il s'agit là d'un trait commun